



# » JOURNÉE D'ACTUALITÉ

Retrouvez toute l'offre de formation sur  
**WWW.CNFPT.FR**



**13 février 2015 - 9h00/17h00 à Pantin**

## La lutte contre l'illettrisme : un axe majeur des politiques publiques locales

### Intervenants

- **Hugues Lenoir** : enseignant – chercheur en sciences de l'éducation, membre du conseil scientifique et de l'évaluation de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI)
- **ANLCI** : Agnès Salvadori, correspondante régionale Ile-de-France de l'ANLCI
- **Centre de Ressources Illettrisme** : Fabienne Blondel, Centre de ressources Illettrisme Ile-de-France - [www.cdri-idf.fr](http://www.cdri-idf.fr)
- **Collectivités** : témoignages de professionnels

### Contexte

Aujourd'hui, 7% de la population française âgée de 18 à 65 ans est touchée par l'illettrisme, soit 2,5 millions de personnes qui n'ont pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, du calcul ou de l'écriture bien qu'elles aient suivi un cursus scolaire. Dans les trois fonctions publiques, 14% des agents de catégorie C connaissent de graves difficultés, en matière de maîtrise de l'écrit. On relève que 7% des accidents du travail sont dus à des situations d'illettrisme. Forts de ce constat, le CNFPT et l'ANLCI (Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme) ont noué un partenariat afin de renforcer leur action en matière de lutte contre l'illettrisme.

Les agents territoriaux, dans le cadre des programmes de formation proposés par la délégation régionale Première Couronne, ont été les premiers bénéficiaires de ces dispositifs. **Mais au-delà de cet enjeu de développement des ressources humaines, la lutte contre l'illettrisme peut être érigée en politique publique destinée à l'ensemble de la population.**

Comment les collectivités territoriales peuvent-elles prévenir l'illettrisme ? Qu'en est-il aujourd'hui des politiques publiques de lutte contre l'illettrisme sur notre territoire ? Qui en sont les principaux acteurs sur le territoire francilien ? Comment les collectivités s'en sont-elles emparées ?

### Objectifs de la journée

- > Repréciser les enjeux que représente la lutte contre l'illettrisme
- > Proposer des repères et des clés pour agir
- > Identifier la lutte contre l'illettrisme comme un axe politique prioritaire
- > Présenter un retour d'expérience de mise en place de dispositif de formations en savoirs de base
- > Présenter les dispositifs existants sur le territoire et les démarches engagées.
- > Identifier les compétences nécessaires à la prévention et la lutte contre l'illettrisme et échanger sur les réponses formation appropriées

### Public

Elus, membres des directions générales, responsables RH, responsables formation, responsables emploi-compétences, encadrants des collectivités territoriales et tout personnel amené dans le cadre de ses fonctions à accueillir des publics en situation d'illettrisme.

### Contacts

- **Marnia ALLEK**, responsable du service de formation « Savoirs fondamentaux » - [marnia.allek@cnfpt.fr](mailto:marnia.allek@cnfpt.fr)
- **Elise CHAXELLE**, conseillère en formations générales de base, référente illettrisme - [elise.chaxelle@cnfpt.fr](mailto:elise.chaxelle@cnfpt.fr)
- **Isabelle CIPRIS**, conseillère en formations générales de base, référente illettrisme - [isabelle.cipris@cnfpt.fr](mailto:isabelle.cipris@cnfpt.fr)

### Modalités d'inscription

Les inscriptions s'effectuent en ligne par le service formation de votre collectivité sur la plateforme dématérialisée IEL, au plus tard le 30 janvier 2015.

**Code session** : HA43401. Les candidatures seront retenues en fonction de la date de saisie des inscriptions.

**Adresse de connexion** : <https://inscription.cnfpt.fr>

...Contenu détaillé de la journée au verso

**CNFPT Première Couronne**  
**145, avenue Jean Lolive - 93695 Pantin cedex**

# JOURNEE D'ACTUALITE

## 13 Février 2015 - 9h00/17h00 à Pantin

### La lutte contre l'illettrisme : un axe majeur des politiques publiques locales

#### Programme

- 9h00 - Accueil café
- 9h20 – Ouverture de la journée  
Luc NEEL, directeur régional de la délégation première Couronne du CNFPT
- 9h45 – La réalité de l'illettrisme : enjeux, impacts et conséquences
  - > Les principaux acteurs institutionnels : ANLCI et le CDRI
  - > Les partenaires du réseau illettrisme en Ile-de-France
  - > Les chiffres relatifs à l'illettrisme
  - > Spécificités franciliennes
- 10h45 - Pause - Exposition dans le hall de la délégation
- 11h00 – Pourquoi ériger la lutte contre l'illettrisme en axe de politique publique locale ?
  - > Des enjeux identitaires et un intérêt collectif
- 12h30 - 13h45 Déjeuner
- 14h00 – Retours d'expériences de la part de collectivités :
  - > Exemples de politiques publiques en prévention et lutte contre l'illettrisme
- 15h00 – Comment élaborer des réponses formation afin de doter les collectivités des compétences nécessaires ?

#### Travaux en ateliers :

Ces travaux permettront d'identifier les compétences à développer pour mettre en œuvre une politique globale de lutte contre l'illettrisme. A partir de l'offre de formation et des outils du CNFPT, il s'agira de repérer les stages existants et transposables, définir les objectifs d'un itinéraire de formation et les modalités de réalisation de stages en intra spécifiques à la mise en œuvre d'une politique publique locale :

- > de prévention de l'illettrisme : atelier 1
  - > de lutte contre l'illettrisme : atelier 2
  - > de gestion des ressources humaines et de management en matière d'illettrisme (repérage et lutte) : atelier 3
- 16h30 – Synthèse et conclusion de la journée